

Dans le canton de Fribourg, le premier recensement, au sens moderne du terme, n'a été établi qu'en 1799. Ce décompte des habitants du canton ordonné par le Gouvernement helvétique ne mentionne pas toujours de façon exacte le nombre d'habitants de chaque village (Imprimés 984.- Voir également André Schuchter, *Die Bevölkerung der Schweiz um 1800. Eine Auswertung der Helvetischen Volkszählung von 1798 und anderer zeitnaher Erhebung, mit Einbezug der Bevölkerungsentwicklung bis 1980. Im "Amtliche Statistik der Schweiz, Nr. 170".* Bern 1988).

Cependant, pour le Moyen Age comme pour l'Ancien Régime, nous trouvons des listes spéciales telles que des rôles d'impôts (Ferdinand Buomberger, *Bevölkerungs- und Vermögensstatistik in der Stadt und Landschaft Freiburg (im Uechtland) um die Mitte des 15. Jahrhunderts.* In *Freiburger Geschichtsblätter*, 6/7, 1900), ou des mentions de catégories particulières de la population comme par exemple les pauvres, les étrangers, etc. (L'annexe I du répertoire Rv 14.7,1 (pp. 05-07) ne mentionne que les listes spéciales les plus importantes. Nous n'avons pas pris en considération les listes de débiteurs envers l'Etat, des bénéficiaires de sel, de blé, d'étoffes, de pensions, de passeports ainsi que les propriétaires de bétail et de réserves de grains). Parmi les sources annexes, signalons les registres des bourgeois, les terriers, les rôles militaires et, dès le 17^e siècle, les registres des paroisses (voir les répertoires spécifiques).

L'Acte de Médiation de 1803 obligea les cantons à fournir 1% de leur population - pourcentage augmenté par la suite - pour le contingent cantonal auprès de l'armée fédérale. Pour disposer de données exactes, Fribourg ordonna, en 1811, un premier recensement cantonal complet, détaillé et précis (Ferdinand Buomberger, *Population du canton de Fribourg en 1811 et son développement pendant 1^e 19^e siècle.* In *Archives de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg*, 7 (1902), S. 145-245, avec des tableaux et des cartes). Ces recensements furent renouvelés en 1818, 1831, 1834, 1836, 1839, 1842, 1845.

A partir de 1850, et tous les dix ans, la Confédération suisse organisa des recensements fédéraux. Les Archives de l'Etat de Fribourg ont conservé les feuilles originales des recensements de 1850, 1860, 1870 et 1880. Les recensements des années qui suivirent n'ont été conservés que sous la forme de statistiques publiées.

Ce répertoire concerne les recensements cantonaux et fédéraux et nous n'y avons pas fait figurer les statistiques cantonales publiées à partir de 1971.

La première partie (p. 1-290) concerne les feuilles originales et individuelles des recensements de 1811 à 1880 reliées par année de recensement. Les premiers recensements peuvent être parfois fort imprécis. Par exemple, il peut y avoir jusqu'à dix ans d'erreur pour les dates de naissance. Les recensements fédéraux à partir de 1850 peuvent être considérés comme plus fiables. Nous avons indiqué dans l'annexe II du répertoire Rv 14.7,1 (p.08-011) les rubriques à remplir pour chaque recensement. Parmi les 344 premiers volumes, signalons des listes de non-bourgeois pour quelques communes (p. 291-292), des propriétaires de maisons dans le quartier du Bourg à Fribourg vers 1824-1829 (p. 293) ainsi que des absents du Pays en 1850 (no 57).

La deuxième partie rassemble les statistiques qui furent établies et publiées sur la base des recensements fédéraux de 1850 à 1960. Naturellement, ils ne contiennent aucune donnée personnelle.

Les 290 premières pages ont été répertoriées avec la collaboration de M. Martin Mauron sur la base d'un fichier par commune établi par M. Alain Vermeille. Ce répertoire a été établi et rédigé par Mlle Marie-Claire L'Homme avec la collaboration de M. Hubert Foerster pour l'introduction.